Liberté – Égalité - Fraternité

DU CONSEIL MUNICIPAL

À Gaujac, le 14 août 2025

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 26 août 2025 à 18h30 à la Salle du Conseil Municipal à la mairie

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire, Maria SEUBE



Ci-joint l'ordre du jour et un imprimé pour donner pouvoir en cas de nécessité.

POUVOIR (1)
Je soussigné(e) (3)
donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de GAUJAC convoqué pour le **26 août 2025 à 18h30 :**

- De prendre part à toutes les délibérations (2)
- D'émettre tous votes et signer tous documents (2)

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque

Fait à GAUJAC, le (5)

- (1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Rayer la mention inutile
- (3) Nom, Prénom, Adresse
- (4) N.B Validité: trois reports au maximum
- (5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer





COMMUNE DE GAUJAC

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2025

- Approbation du procès-verbal et des délibérations du conseil municipal du 7 juillet 2025;
- 2) Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien (CAGR) : demande de fonds de concours travaux intersection chemin de Connaux / chemin de la Cigalière ;
- 3) Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien (CAGR) : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Gaujac et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien ;
- 4) Demande de subvention auprès de l'Etat : DETR / DSIL : aménagement de l'intersection du chemin de Connaux / chemin de la Cigalière ;
- 5) Syndicat Mixte d'Électricité du Gard : études pour la dissimulation des réseaux secs 2ème tranche chemin de Connaux (côté Ouest) ;
- 6) Demande de classement de la chapelle romane de Saint-Jean-de-Rozilhan aux Monuments Historiques ;
- 7) Demande de classement de la chapelle romane de Saint-Saturnin aux Monuments Historiques ;
- 8) Subvention exceptionnelle société de chasse de Gaujac ;
- 9) Adhésion 2025 à la Fondation du Patrimoine ;
- 10) Informations du Maire.

Le Maire, Maria SEUBE



